



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM  
Ministre des Droits des Femmes,  
de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
35 rue Saint-Dominique  
75007 Paris

GLFF/GM/CJN/VO N° 15905

Clichy, le 12 mai 2014

Madame la ministre

La Grande Loge Féminine de France est présente auprès des instances européennes par l'intermédiaire de l'Institut Maçonique Européen qu'elle a créé.

Nous sommes particulièrement sensibles à la défense des droits des femmes et engagées à faire entendre au sein de l'Europe la voix des Franc-Maçonnnes sur tous les sujets qui traitent de la liberté et de la dignité des êtres humains.

Les rejets des rapports Estrela et Züber au sein du parlement européen nous montrent que les acquis demeurent fragiles.

Tenant à marquer la forte implication de la Grande Loge Féminine de France au projet européen en matière de droits des femmes, j'ai assisté personnellement avec un vif intérêt, le 16 avril, à la mairie de Paris, au lancement de la plateforme « Pour une Europe des Droits des Femmes ».

Les membres du conseil d'administration ont pu signer individuellement cette plateforme, mais après accord de la direction de notre obédience, je souhaitais, par cette lettre, vous informer que la Grande Loge Féminine de France ès qualité, forte de ses 14 000 Sœurs, souhaite y apposer sa signature pour vous assurer de son soutien total à cette initiative.

Gardant un très agréable souvenir de nos dernières rencontres, c'est avec un plaisir renouvelé que je vous prie de croire, Madame la ministre, en ma plus sincère considération.

La Grande Maîtresse,

Catherine Jeannin-Naltet

